

(1)

— N° 109. —

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(SÉANCE DU 15 MARS 1859.)

BUDGET

DES

NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS,

POUR L'EXERCICE 1860.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements s'élève à 2,678,000 francs. La différence qu'il présente, comparativement à celui de l'exercice 1859, est de 250,000 francs.

Le crédit pour le remboursement du péage sur l'Escaut est augmenté de 500,000 francs, afin de le mettre mieux en rapport avec les restitutions qui ont eu lieu pendant ces dernières années.

Cette augmentation est atténuée : 1° par une réduction de 50,000 francs qui a pu être opérée sur le crédit *non-valeurs de la contribution personnelle*, les cotes irrécouvrables sur cet impôt ayant diminué sensiblement pendant les années 1856 et 1857; et 2° par le transfert au Budget pour Ordre du crédit relatif au remboursement des postes aux offices étrangers. Les motifs de ce transfert sont expliqués dans la note préliminaire du Budget des Voies et Moyens.

PROJET DE LOI.

Léopold,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances, et de l'avis de Notre conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements est fixé, pour l'exercice 1860, à la somme de *deux millions six cent soixante-dix-huit mille francs* (2,678,000 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 28 février 1859.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS, POUR 1860.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1860.		TOTAL.	
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.		
CHAPITRE PREMIER.					
NON-VALEURS.					
1	Non-Valeurs sur la contribution foncière	310,000	"		
2	— — personnelle	350,000	"		
3	— sur le droit de patente.	80,000	"		
4	— sur les redevances des mines.	5,000	"	781,000	
5	— sur le droit de débit des boissons alcooliques . . .	25,000	"		
6	— — des tabacs.	5,000	"		
7	Décharge ou remise du droit de patente pour inactivité de bateaux. (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	10,000	"		
CHAPITRE II.					
REMBOURSEMENTS.					
8	<i>Contributions directes, douanes et accises.</i>	Restitutions de droits perçus abusivement, et remboursement de prix d'instruments ainsi que des fonds reconnus appartenir à des tiers	55,000	"	
9		Remboursements de la façon d'ouvrages brisés par les agents de la garantie	1,000	"	
10		Remboursement du péage sur l'Escaut	1,000,000	"	
11	<i>Enregistrement, domaines et forêts.</i>	Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursement de fonds reconnus appartenir à des tiers.	250,000	"	1,897,000
12	<i>Trésor public.</i> — Remboursements divers.	1,000	"		
5	Déficit des divers comptables de l'État (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	10,000	"		
TOTAL DU BUDGET DES NON-VALEURS ET REMBOURSEMENTS, fr.		2,678,000	"	2,678,000	

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 28 février 1859.

PAR LE ROI :

LÉOPOLD.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DES NON-VALEURS

NUMÉRO des ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
CHAPITRE PREMIER.		
NON-VALEURS.		
1	Non-Valeurs sur la contribution foncière	
2	— — — personnelle	
3	— sur le droit de patente	
4	— sur les redevances des mines	
5	— sur le droit de débit des boissons alcooliques.	
6	— — — des tabacs	
7	Décharge ou remise du droit de patente pour inactivité de bateaux (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	
TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.		
CHAPITRE II.		
REMBOURSEMENTS.		
8	Contributions directes, douanes et accises. {	Restitutions de droits perçus abusivement et remboursement du prix d'instruments, ainsi que de fonds reconnus appartenir à des tiers
9		Remboursement de la façon d'ouvrages brisés par les agents de la garantie
10		Remboursement du péage sur l'Escaut
11	Enregistrement et domaines. {	Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursement de fonds reconnus appartenir à des tiers
12		<i>Trésor public.</i> — Remboursements divers
n	<i>Postes.</i> — Remboursement des postes aux offices étrangers (crédit transféré au Budget pour Ordre).	
15	Déficit des comptables de l'État (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	
TOTAL DU CHAPITRE II. fr.		
<h2>Récapitulation:</h2>		
CHAPITRE I. Non-Valeurs		
— II. Remboursements.		
TOTAUX. fr.		

ET DES REMBOURSEMENTS, POUR L'EXERCICE 1860.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1860.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1860.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AGGMENTATION.	DIMINUTION.	
310,000	"	310,000	310,000	"	"	
350,000	"	350,000	400,000	"	50,000	
80,000	"	80,000	80,000	"	"	
3,000	"	3,000	3,000	"	"	
25,000	"	25,000	25,000	"	"	
5,000	"	5,000	5,000	"	"	
10,000	"	10,000	10,000	"	"	
781,000	"	781,000	831,000	"	50,000	
DIFFÉRENCE EN MOINS. . . . fr.				50,000 "		
35,000	"	35,000	35,000	"	"	
1,000	"	1,000	1,000	"	"	
1,600,000	"	1,600,000	1,100,000	500,000	"	
250,000	"	250,000	250,000	"	"	
1,000	"	1,000	1,000	"	"	
"	"	"	200,000	"	200,000	
10,000	"	10,000	10,000	"	"	
1,897,000	"	1,897,000	1,597,000	300,000	200,000	
DIFFÉRENCE EN PLUS. . . . fr.				300,000 "		
781,000	"	781,000	851,000	"	50,000	
1,897,000	"	1,897,000	1,597,000	300,000	"	
2,678,000	"	2,678,000	2,428,000	300,000	50,000	
DIFFÉRENCE EN PLUS. . . . fr.				250,000 "		